GLOSSAIRE & DEFINITIONS

Art :

L'art est une création d'objets ou de mises en scènes destinées à produire chez le *regardeur* (l'art n'est pas un spectacle) une émotion, une pensée, une réflexion, ou un état de sensibilité. L'art n'est pas uniquement beau. Il peut être triste, déplaisant au regard, dérangeant ou mystérieux.

L'Art n'est pas partout une pratique libre. Encore aujourd'hui, dans certaines sociétés, certaines dictatures, des artistes sont empêchés de créer ou contraints de créer une art « officiel » (qui plaît au pouvoir).

Le mot Art est aussi employé en français pour symboliser la vie de quelqu'un, la qualité de son travail, son habileté ou son talent dans une discipline.

Histoire de l'Art :

L'histoire de l'Art est la discipline qui a pour objet l'étude des œuvres dans l'histoire, et du sens qu'elles peuvent prendre. Elle étudie également les conditions de création des artistes, la reconnaissance du fait artistique par un public, ainsi que le contexte spirituel, culturel, anthropologique, idéologique et théorique, économique et social de l'art.

Étudier l'histoire de l'Art permet une étude des sociétés et une compréhension de son fonctionnement, grâce au regard de l'artiste.

Artiste :

Un artiste est un individu faisant (une) œuvre, cultivant ou maîtrisant un Art, un savoir, une technique, et dont on remarque entre autres la créativité, la poésie, l'originalité de sa production, de ses actes, de ses gestes.

Ses œuvres sont source d'émotions, de sentiments, de réflexion, ou de spiritualité. Il arrive qu'on ne comprenne pas le travail d'un(e) artiste. Alors, il faut s'intéresser à sa démarche.

Démarche artistique :

Idée générale qui guide le travail de l'artiste. Souvent, un artiste prend une démarche qui le distingue des autres, pour affirmer son originalité ou sa volonté de changement, o d'expression de son temps.

Art contemporain :

On parle d'art contemporain pour désigner l'art à partir des années 1960.

L'art contemporain est de notre temps. Comme le pop art, parlait de la société des années 1960, le graffiti est considéré comme une forme d'art contemporain, parmi d'autres.

Dans la classification périodique, l'art contemporain succède à l'art moderne (1850-1945). L'expression « art contemporain » est aussi utilisée en France, pour désigner les pratiques esthétiques et réalisations d'artistes revendiquant une avancée dans la progression des avant-gardes et une transgression des frontières de l'art telles que les conçoivent l'art moderne et l'art classique.

Art figuratif :

Forme d'art inspirée de ce que voit l'artiste, comme par exemple la figure du portrait, d'où l'origine du mot figuratif. L'art figuratif est le plus répandu encore aujourd'hui.

Art abstrait :

Forme d'art issue de l'imaginaire de l'artiste. L'art abstrait ne ressemble pas à ce que l'on voit dans la réalité, mais souvent le représente, le symbolise. L'art abstrait apparaît au début du 20ème siècle.

Œuvre :

Une œuvre d'art est réalisée par un ou plusieurs artistes. Un *chef d'œuvre* était anciennement la preuve de l'excellence que devait présenter l'artiste. Aujourd'hui dans l'art contemporain la maîtrise n'est plus ce qui fait l'art, mais bien souvent le concept prime sur la technique et la démarche artistique sur l'esthétique.

Le mot œuvre a la même origine latine que le mot ouvrier. On peut considérer qu'un belle charpente landaise est un chef d'œuvre à conserver avec autant de soins qu'un tableau ou une sculpture.

Concept :

Idée générale (abstraite) que se fait l'esprit humain d'un objet de pensée concret (figuratif) ou abstrait. Le concept permet à l'artiste (ou au publicitaire) de rattacher à un objet les diverses perceptions qu'il en a, et d'en organiser les connaissances, ou d'en simplifier la compréhension.

Exemples de concepts souvent utilisés dans la publicité :
Amour = Cœur / Colère = Orage / Tendresse = Nounours / Nature = Forêt

Les couleurs évoquent aussi des concepts. On appelle Chromatique l'étude de la signification des couleurs.
Amour = Rouge / Colère = Rouge ou Noir / Tendresse = Rose / Nature = Vert
etc.

Esthétique :

L'esthétique est une discipline philosophique ayant pour objet les perceptions, les sens, le beau (dans la nature, l'architecture ou l'art), ou exclusivement ce qui se rapporte au concept de l'art. L'esthétique devient au 19ème siècle une philosophie de l'art. Elle se rapporte, par exemple, aux émotions provoquées par une œuvre (ou certains gestes, attitudes, choses), aux jugements de l'œuvre, que ce qui est spécifique ou singulier à une expression (artistique, littéraire, poétique,

etc.), à ce qui pourrait se définir comme beau par opposition à l'utile, au laid, au vulgaire ou au fonctionnel.

L'esthétique est plus généralement, dans la philosophie de la connaissance, la science du sensible, de ce qui est donné aux sens dans l'intuition ou dans la vision, c'est-à-dire dans l'espace et dans le temps, par opposition à ce qui relève de l'intelligible, de l'entendement ou de la raison.

Dans le langage courant, l'adjectif *esthétique* est synonyme de beau. Et comme nom, *l'esthétique* est une notion désignant l'ensemble des caractéristiques qui déterminent l'apparence d'une chose, souvent synonyme de design, dans l'industrie ou d'aspect physique du corps humain.

Résidence d'artiste :

Une résidence artistique désigne la mise à disposition temporaire, par une institution publique ou privée, d'un espace à un artiste (ou un groupe d'artistes), afin de favoriser la création et l'exposition d'œuvres d'art, ou l'élaboration de spectacles vivants ou filmés. Elle peut consister aussi, outre l'accueil en un lieu, à la fourniture par une structure culturelle de moyens techniques, administratifs et/ou financiers à ces artistes.

Cette résidence peut aussi mener à un échange provoqué par la présence même de l'artiste dans un lieu nouveau ou inattendu, à la constitution d'une collection d'illustrations, à la publication d'ouvrages illustrés, ou de catalogues d'exposition.

Itinéraire :
Un itinéraire, du latin *itinerarius* « qui a le même sens », lui-même de *itineris* qui signifie en français « chemin », désigne le chemin à suivre pour se rendre d'un endroit à un autre. Le terme s'applique pour n'importe quel mode de transport, qu'il soit terrestre, maritime ou aérien, motorisé ou non.

Si vous entrez dans un musée, on vous propose un itinéraire allant de l'entrée à la sortie. En tant que musée à ciel ouvert, la Forêt d'art contemporain propose un itinéraire artistique dans la nature, « hors les murs ».